



Édito

Déjà l'automne, après un été qui a compensé météorologiquement notre printemps.

Ceci étant, les traces de cet épisode froid et pluvieux se font douloureusement sentir pour nos agriculteurs. J'ajoute que les dégâts liés à ces intempéries sont en cours de réparation (route de Monthenry, chemin des Sources).

Le bilan des réunions de quartiers vous est communiqué (p.2) comme annoncé dans le n° 9 de juin 2016.

Les travaux d'assainissement ont débuté pour amener l'eau pluviale au Gratteloup. Le bassin de rétention est réalisé, la connexion avec le réseau a débuté et se prolongera sur la fin de l'automne. Tout sera fait pour perturber le moins possible la circulation des habitants mais aussi des lignes de bus.

Nous accueillerons le 8 octobre prochain les nouveaux arrivants depuis septembre 2015. Cela concerne environ 70 personnes, ce qui dénote d'un fort renouvellement. Ce moment privilégié permettra de les informer sur les activités de la Commune et de ses associations.

La Commune vient de recevoir sa 1ère Fleur récompensant enfin le travail soigné de nos agents que je félicite chaleureusement

Repas des Aînés, Fête de Noël vont scander cette fin d'année. Nous souhaitons votre large participation à ces événements conviviaux.

Alain Sopena, Maire de Pezou

Sommaire du n° 10

P1 : Édito - Rentrée scolaire et Sécurité Routière
 P2 : Bilan des réunions de quartier 2016
 P3 : Entretien des espaces verts - l'automne au jardin
 P4 : Manifestations d'automne

La rentrée

La rentrée des classes a eu lieu le jeudi 1er septembre pour 170 enfants dont 82 petits pezoviens.

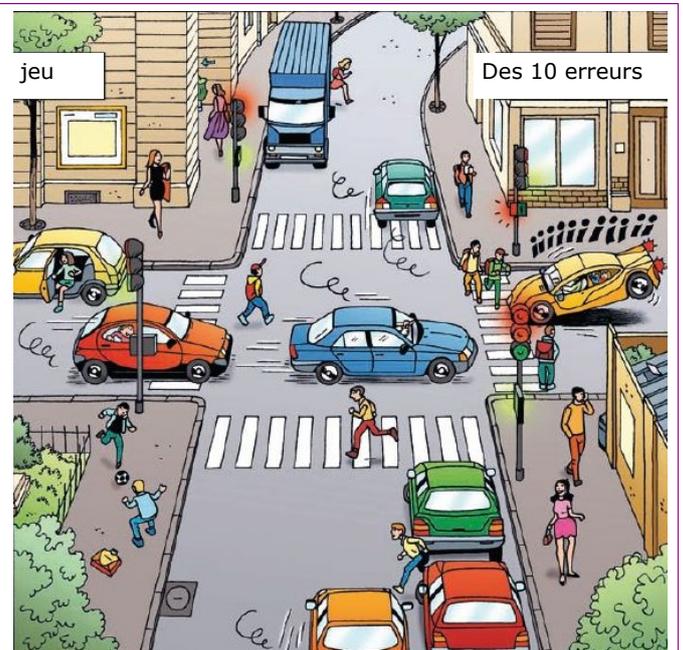


Automne : 19 octobre midi au 3 novembre au matin
Fin d'année : du 16 décembre au soir au 3 janvier au matin
Hiver : du 10 février au soir au 27 février au matin
Printemps : du 7 avril au soir au 24 avril au matin
Été : à partir du 7 juillet

Sécurité routière

On ne le dira jamais assez, la rue est dangereuse, surtout pour les enfants. Et la sortie de l'école est l'endroit où ils sont le plus nombreux.... Même si tout conducteur qui se respecte doit rester maître de son véhicule, être vigilant et savoir ralentir à l'approche d'une sortie d'école, il n'en reste pas moins que nous devons aussi apprendre la prudence à nos enfants.

Grâce au jeu des 10 erreurs ci-contre, vous pourrez vérifier avec eux qu'ils n'ont pas oublié les règles de sécurité des piétons



1/ En voiture, un enfant sans sa ceinture de sécurité. 2/ En voiture, un enfant descend du mauvais côté, une voiture arrive. 3/ Des enfants jouent au ballon sur le trottoir. 4/ Deux enfants discutent et traversent alors que le bonhomme est rouge. 5/ Un enfant traverse à côté du passage pour piétons. 6/ Un enfant traverse derrière un camion, une voiture arrive. 7/ Un enfant traverse entre deux voitures, une voiture arrive. 8/ Un enfant traverse en courant pour rejoindre ses amis. 9/ Un enfant attend que le feu passe au vert sur la chaussée et non sur le trottoir. 10/ Un autre enfant à l'arrière d'une voiture sans sa ceinture de sécurité.

Synthèse des réunions de quartiers 2016

	FORTUNAS	LA GUIZONNIERE SAINT OUZILLE	LA THIBAUDIERE LES CHALETs	CHICHERAY	CHENE CARRE	FONTAINE	BOURG Rue de Paris	BOURG Rue de Vendôme	BOURG Clos de l'Huye	MONTHENRY HTS DE FONTAINE
VOIRIE										
			●							
						●				
					●					
	●		●	●●●	●	●	●	●		
	●	●			●	●				●
				●		●				
		●●	●	●	●	●●	●●	●●		●
					●	●				
		●						●		
AMENAGEMENT		●		●		●	●	●●		
ENTRETIEN					●	●				
SECURITE ROUTIERE										
					●					
									●	
				●					●	
					●●					
					●					
								●		
						●				
									●●●	
AMENAGEMENT								●		
ENTRETIEN							●●	●		
AUTRE							●		●	●
ENVIRONNEMENT										
						●				●
							●●			
		●								
AMENAGEMENT			●			●				
ENTRETIEN			●			●				
Autres						●				
BATIMENTS										
						●				
AMENAGEMENT						●				
ENTRETIEN				●		●				
AUTRE					●					
Divers										
	●			●●						
			●							
						●				
							●			
								●		
									●	●

Le cours est programmée. J'ajoute l'impact financier lié aux intempéries et aux imprévus qui a perturbé notre plan d'action. Nous travaillons sur les nouvelles demandes (et celles parfois réitérées malgré notre volonté d'aboutir) pour améliorer encore ce pourcentage.

Comme je vous l'ai dit lors des réunions, nous n'en organiserons pas en 2017 pour cause de périodes électorales particulièrement chargées... Cela bien sûr, ne nous empêche pas de rester à votre écoute pour de nouvelles remarques et continuer les réalisations

Le Maire, Alain SOPENA

Impôts locaux

Certains ont déjà reçu leurs impôts locaux à payer et auront peut-être constaté une augmentation.

En étudiant de plus près les chiffres, vous pourrez constater que les taux d'imposition communaux n'ont pas été augmentés et que celui de ValDem a même baissé.

L'augmentation est due en partie à une révision des bases dont le taux est fixé par l'Etat, et à une augmentation sensible du taux de la taxe départementale.

L'entretien de la commune

Le travail des agents communaux en charge des tâches techniques a beaucoup évolué ces dernières 50 années.

À la fin des années 60, l'outillage s'articulait principalement autour de la brouette, de la pelle et du balai et les travaux autour de l'entretien et empierrage des chemins communaux et des rues du bourg. Nettoyage du cimetière, affichage fait à vélo, ménage de la mairie qui ne faisait qu'une pièce au-dessus de l'école. Pas de bâtiments locatifs à maintenir en état, juste l'entretien du camping en plus des tâches courantes.

En 68 la salle des fêtes entre en service. Elle est très utilisée pour les bals et doit être entretenue en conséquence. Les travaux, dès lors qu'ils devenaient un peu importants, étaient assurés par des entreprises privées. Le terrain de football était entretenu par les footballeurs eux-mêmes.

Petit à petit la commune s'équipe : un triporteur d'abord, puis un « tube » Citroën, une tondeuse autoportée qui permettra d'entretenir le terrain de foot plus régulièrement.



Le travail évolue aussi, en 73 avec la gestion de la station d'épuration du bourg qui vient étoffer leurs activités.



En 83 la commune fait l'acquisition d'une remorque et d'un bras élagueur. C'est le début des travaux d'élagage et de broyage de bermes qui viennent accroître les compétences de l'équipe.



Viendront s'ajouter l'élagage locatif et la gestion de la fontaine de Fontaine.



La formation du personnel permettra aussi de réaliser des travaux plus importants en louant du matériel : travaux de voirie, curage des fossés, réfection de chemins, aide à l'élagage.

Les prestations et de services de la part des entreprises augmentent sans cesse. La qualité et la quantité sont toujours réalisées par 4 personnes depuis 50 ans.

Récemment, les agents ont reçu en charge les contrôles sanitaires pour les maisons ayant un assainissement et ils doivent intervenir à chaque transaction immobilière. Ces derniers temps, la municipalité ayant désiré un fleurissement plus important de la commune, les 50 pensées autour du monument aux morts sont devenues 3300 fleurs sur le territoire communal, bourg et écarts compris.

Cette année a vu le couronnement de leurs efforts avec l'obtention de la première fleur distinctive des Villages Fleuris.

Merci à nos équipes communales



L'automne au potager

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, fin de saison ne rime pas avec baisse d'activité au jardin ! Celui qui le souhaite trouvera tout le loisir de profiter des dernières journées ensoleillées pour passer sa soirée à jardiner et oublier un temps les tracas de la rentrée.

C'est la fin des cultures d'été, faites donc place nette !

Passé septembre les tomates ne mûrissent plus (sauf en serre), ceci est valable pour les courgettes, les aubergines et toutes les cultures d'été. Utilisez donc ces espaces à d'autres mises en place de cultures comme les épinards, la roquette, la mâche, le navet...

On prend soin des vivaces ! Si les annuelles sont à enlever, les vivaces sont à protéger ! Certaines espèces sont très rustiques et encaissent facilement l'hiver toutes seules (comme la rhubarbe) mais d'autres ont besoin d'un petit coup de pouce. A l'automne, il est donc temps d'envisager de protéger les artichauts par exemple. C'est autant de temps gagné et donc de moins à passer dehors cet hiver !

On prépare les récoltes d'hiver et du printemps prochain

Mâches, épinards, roquettes mettront un peu de verdure dans vos assiettes tout l'hiver tandis que fèves, pois à grains ronds, ails, échalotes voire oignons auront tout le loisir de se développer pendant l'hiver pour vous gratifier de belles récoltes dès le début du printemps et jusqu'à l'été pour certains.

On protège les parcelles non cultivées

Il est primordial de ne pas laisser le sol à nu sous les pluies battantes d'automne et d'hiver. Le semis d'engrais verts hivernaux est une excellente pratique permettant de protéger le sol et les organismes qu'il abrite tout en le ressourçant. A défaut de pouvoir en semer, paillez au minimum avec une bonne couche de paille, feuilles mortes ou autres matériaux, compostables de préférence.

On nourrit

En plus de l'action des engrais verts et des paillis organiques, on peut profiter de l'automne-hiver pour reconstituer le taux d'humus de son sol, appauvri par plusieurs mois de culture « intensive ». Un apport de compost est donc le bienvenu. Choisissez le jeune de préférence, il finira de se décomposer sur place et attirera ainsi une foule d'organismes indispensables au bon épanouissement des cultures à venir.

On planifie

Il est intéressant de concevoir le plan de son potager sur l'année à venir. un plan pour l'automne-hiver (de septembre à février), un pour le printemps (de mars à avril) et un pour l'été (de mai à août). Ainsi, vous savez à quel endroit il sera plus intéressant de cultiver un engrais vert d'hiver ou de printemps et à quels endroits prévoir des amendements particuliers en prévision de cultures gourmandes.

Le Loir n'est pas une décharge



Il est interdit d'y jeter les déchets, même les déchets verts qui doivent être emportés à la plateforme déchets verts à Vendôme.

APE 5 VILLAGES

L'Association des Parents d'Élèves regroupe les parents adhérents des enfants inscrits au groupement scolaire de Pezou. (Association loi 1901 à but non lucratif et totalement apolitique).

L'objectif de l'APE « les cinq villages » est d'organiser diverses activités aidant à financer équitablement des sorties pédagogiques pour les élèves de maternelle et de primaire des classes.

Chaque parent bénévole s'implique à sa manière dans l'Association selon le temps et l'énergie dont il dispose.

L'APE propose à tous diverses manifestations dont la première sera le loto fixé au 19 Novembre au soir dans la salle Paul Martinet de Pezou.

Dans cette même salle et pour la première fois une pièce de théâtre sera présentée le 14 Janvier.

L'APE a aussi l'habitude de vous livrer chez vous des croissants un dimanche matin de février. Des prospectus seront distribués dans les boîtes aux lettres.

Pour clôturer l'année, l'APE organise la fête de l'école un dimanche de Juin. C'est l'occasion pour les enfants de nous montrer un spectacle grâce au concours des enseignants (que nous remercions vivement) Puis, des jeux leurs sont proposés. Cette fête est ouverte à tous et permet de passer une après-midi très conviviale.

L'APE espère vous voir nombreux pour tous ces rendez-vous.

Site internet : <http://5villages.free.fr>

Le CCAS organise...

Le repas des aînés qui se déroulera **le 29 octobre à 12H30** à la salle Paul Martinet.

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune invite gratuitement les électeurs de Pezou âgés de plus de 68 ans. Les amis et la famille des ayants-droits pourront également s'inscrire moyennant une participation financière de 36€. Le repas sera préparé par Bruno Blin de l'Escale Montoirienne et l'animation sera assurée par Tiptonic.

Les personnes qui souhaitent être conduites à cette occasion devront le faire savoir au moment de l'inscription.

Si vous n'avez pas reçu d'invitation et que vous remplissez les conditions d'âge et de domicile, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie **avant le 10 octobre**.

Les membres du CCAS et le Comité des fêtes ANOUE seront heureux d'accueillir les petits Pezoviens de 0 à 10 ans (nés entre le 01/01/2006 et décembre 2016), accompagnés de leurs parents, **le 11 décembre à partir de 13H30 à la salle Paul Martinet de Pezou**.

Promenade en calèche dans le bourg (selon la météo) et spectacle seront au programme. Un moment convivial et festif en perspective avec les Rolimax et la Compagnie de l'Arbre. Un goûter sera **offert aux enfants inscrits pendant** l'entracte.

Si vous n'avez pas reçu d'invitation pour votre enfant, alors qu'il remplit les conditions d'âge, **avant le 30 novembre**, merci de vous manifester en mairie avec votre livret de famille.

A l'affiche



Dates à retenir

Liste non exhaustive de manifestations et temps forts répertoriés à ce jour. Retrouvez l'agenda sur le site

www.pezou.fr



web

1er octobre 14h à 19h	Conférence-débat « L'habitat au naturel » du Creuset du Loir Salle Paul Martinet
29 octobre 12h30	Repas du CCAS pour les Aînés de Pezou Salle Paul Martinet
6 novembre De 9h à 18h	Bourse aux jouets, vêtements enfants ... Le Rendez-Vous des Doudous Salle Paul Martinet
11 novembre 11h	Cérémonie Monument aux Morts
19 novembre 20h	Loto de l'APE 5 VILLAGES Salle Paul Martinet
26 novembre	Saint Barbe des Pompiers de Pezou Salle Paul Martinet
11 décembre 13h30	Noël des enfants de Pezou Salle Paul Martinet
13 janvier 2017 19h	Vœux du Conseil Municipal Salle Paul Martinet